

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION CHANGE DE VISAGE !

SERGE ROUSSELLE FAIT LE SAUT EN POLITIQUE !

C'est le 13 mars dernier, lors d'une réunion régulière du Conseil d'administration de l'AJEFNB, que **Serge Rousselle** présenta sa démission en tant que président de l'Association. C'est la politique qui occupe une grande partie de son temps et de ses énergies. Sous sa présidence, l'Association a fait avancer des dossiers importants et a mené à bonne fin des projets intéressants. Nous lui souhaitons tout le succès dans cette nouvelle aventure et le remercions très sincèrement pour son dévouement extraordinaire envers l'Association. C'est **Pierre E. Gionet**, du coin de la Péninsule acadienne, qui a hérité du titre de président, tandis que **Luc Desjardins**, de la région Chaleur, assumera les fonctions de vice-président. Ces deux postes demeureront en vigueur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, soit le 29 mai prochain.

La responsable de la région de Kent-Miramichi, **Anne Hébert**, a aussi démissionné. Ce poste reste donc à combler. Un gros merci à Anne pour ses services et son excellente collaboration dans divers dossiers.

DOSSIERS DE REVENDICATION

Égalité linguistique - À la suite du travail soutenu d'un comité interne de l'AJEFNB, l'Association présentera un rapport aux organismes membres du Forum de concertation de la SAANB lors d'une réunion le 10 avril prochain. Le rapport propose des modifications importantes à la *Loi sur les langues officielles*. C'est un dossier à suivre de très près.

Incarcération - L'Association a préparé un rapport final sur l'incarcération des femmes et des jeunes francophones au Nouveau-Brunswick qu'elle a présenté au solliciteur général, au début mars. Nous attendons la réaction du gouvernement à cet égard.

Magistrature - Un nouveau poste a été créé dans la région de Campbellton. L'Association souhaite vivement que le nouveau poste créé soit comblé par une personne bilingue.

Adjudicateurs dans la région de Restigouche - À la suite de plaintes reçues de juristes dans cette région l'Association a appris que deux des trois adjudicateurs qui ont été nommés sont unilingues anglophones. L'AJEFNB trouve cette situation inacceptable dans une région majoritairement

francophone et a exhorté le ministre de la Justice, **Greg Byrne**, à remédier à la situation.

Cours satellites - L'Association a exhorté le ministre de la Justice, **Greg Byrne**, à ne pas réduire les services aux justiciables francophones dans certaines régions de la province, par l'élimination ou la réduction du nombre de cours satellites. L'AJEFNB surveille de très près cette situation inquiétante.

Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick : L'AJEFNB a soulevé avec *Maritime Law Book*, la maison d'édition du *Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick*, une situation déplorable concernant les citations en français en haut de chaque page des recueils, et ce à compter du volume 151. Par exemple, on y retrouve uniquement la phrase suivante : (cite as (1994), 151 N.B.R. (2d) 48; 387 A.P.R. 48. Dans un recueil bilingue et ce dans une province officiellement bilingue, on devrait nécessairement y retrouver en haut de chaque page le même renvoi en français, c.-à-d. 151 R.N.-B. (2e) 48. *Maritime Law Book* s'est engagée, de façon verbale, à rectifier la situation.

Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick - L'AJEFNB a porté plainte auprès du Commissaire aux langues officielles au sujet de la nouvelle classification linguistique des membres de la GRC au N.-B. La décision de la Gendarmerie royale du Canada de baisser l'exigence relative à l'interaction orale de plusieurs postes de membres de la province risque de compromettre la prestation efficace de services au public dans la langue officielle de son choix. Une telle action pourrait constituer un manquement au sens du paragraphe 58(1) de la *Loi sur les langues officielles*. Le Commissaire aux langues officielles s'est engagé à procéder à une enquête spéciale en Atlantique pour examiner la désignation linguistique des postes. Il a aussi demandé au commissaire de la GRC de suspendre la mise en oeuvre d'une

nouvelle désignation linguistique des postes jusqu'à la fin de son enquête.

SERVICES JURIDIQUES

Guide juridique — Le *Guide* est à l'étape de la révision linguistique ! Nous espérons en faire le lancement officiel lors des prochaines assises annuelles. Nous vous rappelons que les membres recevront **gratuitement** un exemplaire.

Recueil d'actes juridiques — La production du **5^e tome** dans la série du *Recueil d'actes juridiques* qui porte sur le **droit des baux** achève. Un gros merci à ceux et celles qui ont envoyé des précédents à **Annie Daneault**.

Règles de procédure annotées du Nouveau-Brunswick — la nouvelle édition devrait paraître d'ici quelques mois. Parce que cette nouvelle édition est bilingue et comprend les règles de procédure, le travail de traduction et de révision est énorme. Vous serez les premiers avertis lorsque l'ouvrage sera terminé !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La prochaine AGA de l'Association arrive à grands pas ! Nous vous rappelons qu'elle se tiendra au *Centre de villégiature et d'apprentissage Vallée de Memramcook*, le **29 mai** prochain. Un bloc de chambres a été réservé pour vous. Vous n'avez qu'à composer le **1-800-268-2511**, avant le 15 mai 1999, pour profiter d'un taux spécial. Vous devez préciser que vous assistez aux assises de l'AJEFNB au moment de la réservation.

La conférencière invitée pour le banquet est **Yvette FINN**. Son allocution portera sur *L'Acadie et le Sommet de la Francophonie de 1999*. Le banquet aura lieu au restaurant *Au Vieux Collège*. Ce restaurant est reconnu pour ses repas gastronomiques, agrémentés de plats acadiens et de

fruits de mer frais, servis dans une ambiance toute spéciale. Les droits d'inscription sont de 35 \$ pour adultes et de 15 \$ pour enfants (taxes et services inclus). Vous devez vous inscrire *au plus tard* le 19 mai 1999. *Premier venu, premier servi ...* sur paiement !

ATTENTION — Les assises ne débutent qu'à 16 h — vous aurez donc le temps de jouer au **golf** sur le terrain classe A du *Centre* et/ou de profiter de **soins corporels et d'esthétique douce** au *Centre de santé Medes* !

Au plaisir de vous voir en grand nombre !

QUI SERA JURISTE DE L'ANNÉE 1999 ?

À chaque année, l'AJEFNB décerne le prestigieux prix de ***Juriste de l'année*** à une personne qui a contribué de façon exceptionnelle à l'avancement de la pratique du droit en français au Nouveau-Brunswick. Ont été *Juriste de l'année* Maurice BOURQUE, Michel BASTARACHE, Basile CHIASSEON, Fernand LANDRY, Gérard SNOW, Donald POIRIER et Louise SOMERS. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos suggestions, en remplissant le formulaire de mise en candidature que l'Association vous fera parvenir prochainement.

Président

Pierre E. Gionet (*par intérim*)

Adresse

AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone

(506) 853-4151

Télécopieur

(506) 853-4152

Courriel

ajefnb@umoncton.ca

Site Web

www.ajefnb.nb.ca

L'ÉCOLE DE DROIT AU QUATRIÈME RANG !

L'École de droit de l'Université de Moncton a été classée au **4^e rang** au niveau *national* sur un total de 19 facultés de droit évaluées par le magazine *Canadian Lawyer*. Seules les facultés de droit des universités de Calgary, de Toronto et de Victoria l'ont surpassée ! En 1998, elle se classait au 6^e rang. Le classement a été fait par le biais d'un sondage auprès de plus de 1 000 personnes ayant récemment obtenu un diplôme en droit d'une université canadienne. BRAVO !

APPUI À VEN'D'EST

L'AJEFNB vous encourage à vous abonner au magazine acadien *Ven'd'est*. Depuis près de 15 ans, cet unique magazine acadien publie des dossiers complets, des enquêtes et des textes d'analyse touchant toutes les questions d'intérêt pour l'Acadie. En cette année du *Sommet*, ne laissons pas disparaître cet important instrument de réflexion et de débats. Téléphone : 506-548-4097
Télécopieur : 506-783-8386

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.